

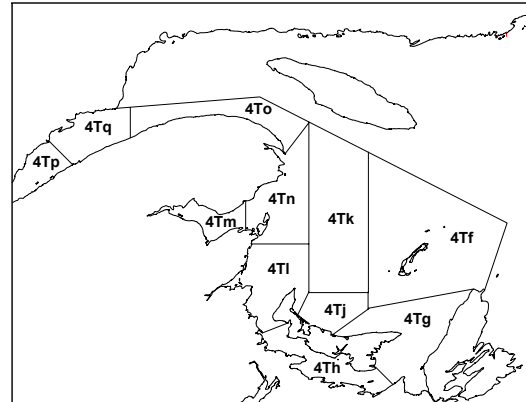
## Plie rouge du sud du golfe du Saint-Laurent (div. 4T)

### Renseignements de base

La plie rouge est un poisson plat côtier présent dans l'Atlantique Ouest depuis le sud du Labrador jusqu'à la Géorgie. Dans le sud du golfe du Saint-Laurent (division 4T de l'OPANO), la plie rouge est limitée aux environs des îles-de-la-Madeleine et à la partie sud de 4T : baie des Chaleurs, secteur de la baie Miramichi-vallée de Shediac, détroit de Northumberland et baie St. Georges. Elle est associée à des fonds mous ou modérément durs et à des profondeurs de moins de 40 m. Elle s'accommode de diverses températures et peut survivre dans des eaux dont la température est inférieure au point de congélation. Dans toute son aire de distribution, elle effectue des migrations saisonnières depuis la côte, et dans le sud du Golfe elle passe l'hiver dans les estuaires. La fraye a lieu à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Les femelles pondent plusieurs centaines de milliers d'œufs, qui se déposent au fond, adhérant aux roches et à la végétation. Les larves dérivent dans les eaux de surface pendant 2 à 3 mois avant la métamorphose. Les taux de croissance varient largement d'une région à une autre, les femelles atteignant la maturité sexuelle à environ 25 cm et les mâles à environ 20 cm. Les plies rouges se nourrissent de façon opportuniste de divers organismes benthiques, essentiellement de mollusques et de petits crustacés. Elles se nourrissent également des oeufs d'autres concentrations de poissons géniteurs, notamment le capelan et le hareng. Dans certaines parties du sud du Golfe, des filets maillants modifiés (filets tramails) sont mouillés dans les frayères de hareng au printemps et en automne pour capturer la plie rouge.

La plie rouge de 4T fait l'objet d'une gestion par quota depuis 1996. Lors de la fermeture de la pêche de la morue atlantique, en 1993, on s'est demandé si les espèces non régies par un quota, comme la plie rouge, n'allaient pas faire l'objet d'un accroissement de l'effort de pêche dirigée. La première évaluation de l'état du stock a été effectuée en 1994.

La plie rouge de 4T contribue à des pêches localisées servant à alimenter les pêcheurs de homard en appâts et à approvisionner des marchés de consommation limités. La plie rouge est aussi capturée accessoirement dans la pêche de la morue, de la merluche blanche et de la plie canadienne; cependant, depuis la fermeture de la pêche de la morue, elle a surtout fait l'objet d'une pêche dirigée. Dans 4T, la pêche de la plie rouge est pratiquée principalement aux engins mobiles, depuis des bateaux de moins de 45 pieds. La plie rouge a une chair de bonne qualité et dans certaines parties de son aire de distribution, comme dans le nord-est des États-Unis, elle constitue une prise de valeur pour les pêcheurs sportifs et les pêcheurs commerciaux.



La plus récente évaluation intégrale du stock considéré ici remonte à février 2002; elle est résumée dans le Rapport sur l'état des stocks A3-22 (2002). Le présent rapport met à jour les données de la pêche et des relevés concernant ce stock en 2002.

### Sommaire

- Les débarquements de plie rouge se sont chiffrés à environ 400 tonnes en 2002, comparativement aux 600 t pêchées annuellement de 1998 à 2001. L'effort de pêche dirigée de la plie rouge a diminué dans les années 1990.
- L'abondance de la plie rouge dans le relevé par navire scientifique a varié alentour d'un niveau constant pendant plus d'une décennie. L'indice d'abondance est proche de la moyenne de la série, tandis que l'indice de biomasse est inférieur à la moyenne.
- La plie rouge de 4T englobe probablement plusieurs unités de stock. L'indice d'abondance découlant du relevé révèle des différences régionales dans les tendances de l'abondance.
- La taille moyenne des plies rouges capturées dans le relevé a diminué, mais elle semble s'être stabilisée ces dernières années.

## La pêche

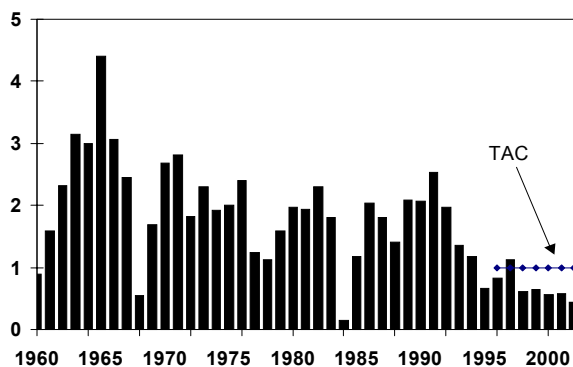
### Débarquements et TAC (milliers de tonnes)

| Année         | Moyenne 1980-1989 | Moyenne 1990-1995 | Moyenne 1996-1999 | 2000 | 2001 | 2002* |
|---------------|-------------------|-------------------|-------------------|------|------|-------|
| TAC           |                   |                   | 1,0               | 1,0  | 1,0  | 1,0   |
| Débarquements | 1,7               | 1,6               | 0,8               | 0,6  | 0,6  | 0,4   |

\* Statistiques préliminaires

Les **débarquements** de plie rouge, qui étaient restés proches de 600 tonnes de 1997 à 2001, sont tombés à environ 400 t en 2002. Depuis 1965, leur moyenne a été de 1 729 tonnes. Au cours des quatre dernières décennies, la pêche de la plie rouge a été effectuée surtout au chalut à panneaux, mais la plupart des années à partir de 1986, au moins un quart des prises était capturé aux filets maillants.

### Débarquements et TAC (milliers de tonnes)



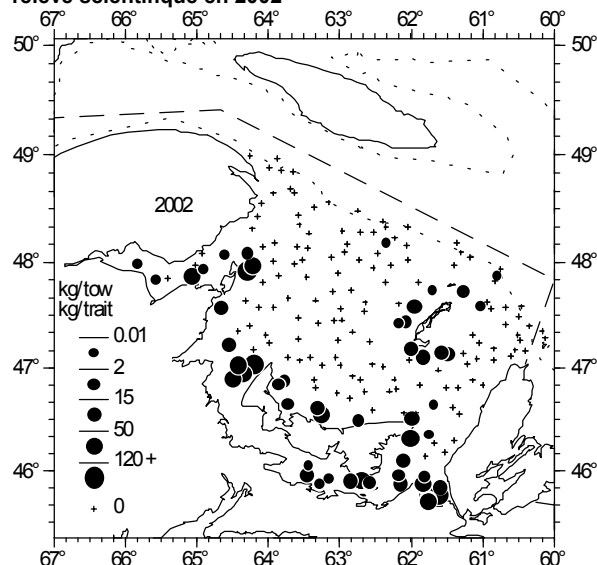
Les débarquements de plie rouge ont varié considérablement d'une année à l'autre, en raison de divers facteurs. L'effort dirigé sur la plie rouge a diminué dans les années 1990. La plie rouge était largement utilisée comme appât dans 4T et souvent déclarée comme plie non spécifiée ou déclarée à tort comme autre espèce. Les maillages utilisés dans la pêche ont considérablement augmenté depuis 1960. En 2000, le

maillage minimal dans la pêche dirigée aux engins mobiles pratiquée dans la plupart des secteurs de 4T est passé de 130 à 140 mm, les filets devant avoir des mailles carrées. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer les statistiques de débarquements dans les années 1990, notamment une meilleure identification des espèces capturées, la vérification à quai et l'adoption de journaux de bord dans la pêche aux engins fixes.

## État de la ressource

La plie rouge est présente dans les eaux côtières du sud du golfe du Saint-Laurent.

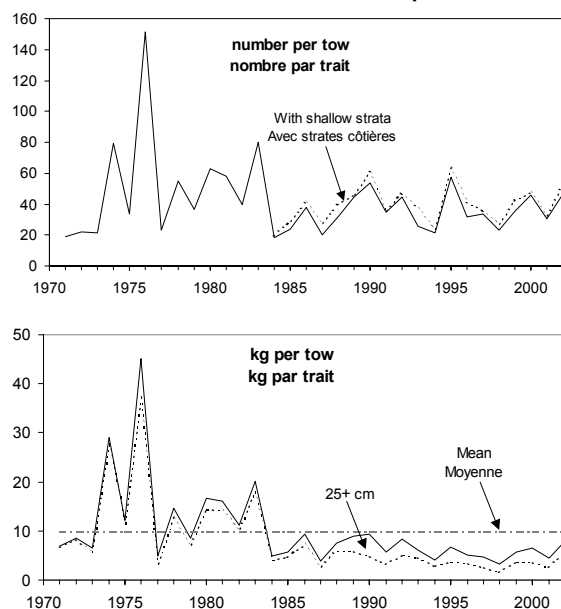
### Prises de plie rouge (kg) dans des traits standard du relevé scientifique en 2002



En 2002, le **relevé annuel par navire scientifique** a produit environ 46 plies rouges par trait, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de 42 plies rouges par trait dans les strates échantillonnées depuis 1971. Trois strates côtières ont été ajoutées au relevé en 1984. Si on englobe ces strates, la moyenne du relevé de 2002

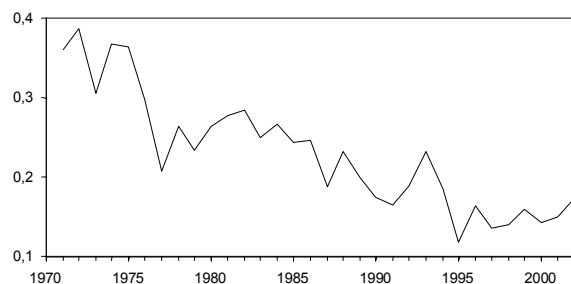
se situait à 52 plies rouges par trait. Les deux indices d'abondance (avec et sans les strates côtières) ont varié autour de la moyenne à long terme sur plus d'une décennie. Les indices de biomasse d'après le relevé – celui de toutes les plies rouges et celui des plies rouges de taille commerciale seulement – ont aussi fluctué autour d'un niveau constant durant la dernière décennie, mais ils continuent d'être inférieurs à la moyenne de la série. Toutefois, il convient de noter que ce relevé ne couvre pas des profondeurs inférieures à 20 m et que, par conséquent, il exclut peut-être une bonne partie de l'habitat de la plie rouge, en particulier des jeunes plies.

Indices d'abondance et de biomasse d'après le relevé



Les données du relevé NS révèlent que la taille et le poids moyens de la plie rouge capturée ont diminué depuis 1971, quoique cette tendance semble s'être stabilisée depuis 1995. On n'a pas observé de déclin comparable dans les échantillons de prises commerciales depuis 1983.

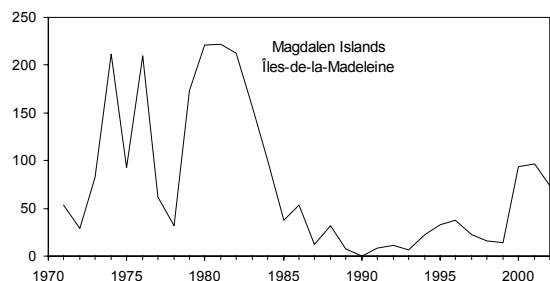
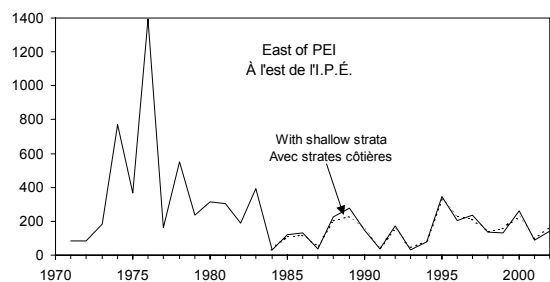
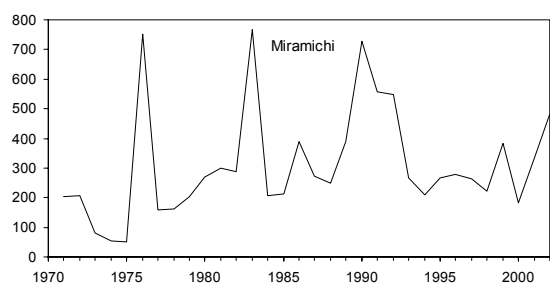
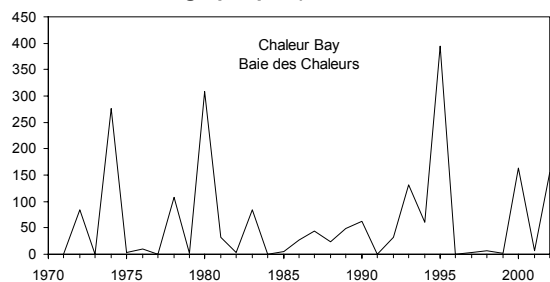
Poids moyen (kg) des plies rouges dans les relevés par navire scientifique



On croit que la plie rouge passe l'hiver dans les estuaires du sud du Golfe. Des études de migration effectuées ailleurs indiquent qu'elle effectue des migrations saisonnières limitées, ce qui donne à penser que plusieurs unités de stock peuvent être présentes dans 4T. Les tendances de l'abondance dans le relevé NS ont varié selon les secteurs de 4T, ce qui milite en faveur de cette hypothèse. Dans la baie des Chaleurs, les prises du relevé NS ont varié considérablement, sans présenter de tendance apparente depuis 1971, cela reflète peut-être le petit nombre de stations échantillonnées à cet endroit. Dans le secteur de la baie Miramichi, les taux de prises du relevé NS étaient relativement bas au début des années 1970, mais les prises ont été exceptionnelles en 1976, en 1983 et de 1990 à 1992. En 2002, les taux de prises dans le relevé NS étaient supérieurs à la moyenne. Dans la région située à l'est de l'Île-du-Prince-Édouard, les taux de prises ont culminé au milieu des années 1970, mais ils ont fluctué autour de niveaux relativement bas depuis. Enfin, dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine, les prises de plie rouge ont été fortes pendant la majeure partie des années 1970 et au début des années 1980, mais elles ont diminué et sont restées basses la plupart du temps depuis lors. De 2000 à 2002 les prises

dans ce secteur ont augmenté, allant de 74 à plus de 90 plies rouges par trait.

**Abondance selon le relevé par secteur de 4T (nombre moyen par trait; à noter les différentes échelles d'abondance des graphiques)**



### Sources d'incertitude

De récentes améliorations ont été apportées aux statistiques de débarquements concernant cette ressource; toutefois, les données sur les débarquements jusqu'au milieu des années 1990 peuvent être incomplètes.

On dispose de données de journaux de bord dans la pêche aux engins mobiles depuis 1991, mais essentiellement pour un secteur (4Tg).

Le relevé NS annuel dans 4T ne couvre pas toute la distribution de la plie rouge. On trouve de petites plies rouges jeunes dans des eaux plus proches des côtes que la zone de relevé. De plus, les fréquences de longueur établies d'après le relevé NS ne reflètent pas le recrutement à venir et ne suivent pas la composition modale des tailles, révélatrice de l'effectif des classes d'âge.

Bien qu'il existe une incertitude au sujet de la composition du régime alimentaire des phoques dans le sud du golfe du Saint-Laurent, certaines analyses suggèrent que la prédation de la plie rouge par les phoques dans 4T pourrait être considérable.

### Perspectives

Les données du relevé indiquent que l'indice de la biomasse de plie rouge dans l'ensemble de 4T s'est situé autour de la moyenne à long terme au cours de la dernière décennie. Elles révèlent aussi une tendance à la baisse de la taille moyenne de la plie rouge au cours des trente-deux dernières années, mais cette tendance semble s'être stabilisée depuis 1995.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,**

communiquer avec :

Hugues Benoît  
Pêches et Océans Canada  
Centre des pêches du Golfe  
C.P. 5030, Moncton  
(Nouveau-Brunswick) E1C 9B6

TÉL. : (506) 851-3146  
FAX : (506) 851-2620  
Courriel : benoith@dfo-mpo.gc.ca

**Bibliographie**

Hurlbut, T., G.A. Poirier, H.P. Benoît, D.P. Swain, G.A. Chouinard, and C. LeBlanc. 2003. Résultats préliminaires du relevé au chalut de fond de septembre 2002 dans le sud du golfe du Saint-Laurent. MPO. Secr. can. cons. scient., Doc. rech. 2003/006.

Morin, R., I. Forest, and H. Benoît. 2002. Status of NAFO Division 4T winter flounder, February 2002. MPO. Secr. can. cons. scient., Doc. rech. 2002/033.

MPO, 2002. Plie rouge du sud du golfe du Saint-Laurent (div. 4T). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-22(2002).

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif régional  
des provinces Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, Succ. B203  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
Canada B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070  
Fax : 902-426-5435  
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca  
Adresse Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>

ISSN 1480-4921 (imprimé)  
© Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2003

*An English version is available on request at the above address.*



***La présente publication doit être citée comme suit :***

MPO, 2003. Plie rouge du sud du golfe du Saint-Laurent (div. 4T). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks 2003/003.